

Adresse des Cahiers de Philosophie  
Groupe d'études de philosophie,  
escalier C, 1<sup>er</sup> étage, 17, rue de la Sorbonne ; PARIS, V<sup>e</sup>  
C.C.P. : Paris 14-044-14

Planning de parution de l'année 1965-1966

Deux numéros spéciaux :

Janvier : L'Anthropologie.

Avril : Art et philosophie.

Cinq numéros de février à mai, avec :

— Les cours de MM. BÉLAVAL, BEYSSADE, GANDILLAC, JANKELEVITCH, Mme MADAULE, MM. MARTIN, RICŒUR, et d'autres professeurs de la Sorbonne et de la faculté de Nanterre dont nous attendons l'accord.

— Des comptes rendus de T.P., G.T.U., et divers travaux d'étudiants (diplômes).

— Un article de M. Alain BADIOU, sur « Philosophie et politique ».

*Pour un an (à partir de janvier)*

**Conditions d'abonnement :**

Tout renseignement au Groupe de philosophie.

France : Abonnement, 30 F pour les adhérents à l'U.N.E.F.  
38 F pour les non adhérents.

Etranger : 48 F.

Abonnement par chèque postal ou mandat-carte au C.C.P., Paris 14-044-14.

Prix de ce numéro, 8 F (U.N.E.F.) et 10 F.

Directrice : Anne CAVROT.

Directrice de la publication : Claude REUMOND.

Adresser les manuscrits au Secrétariat des Cahiers de Philosophie, Groupe d'Etudes de Philosophie, 17, rue de la Sorbonne, Paris, 5<sup>e</sup>, ainsi que les livres pour comptes rendus.

# Cahiers de Philosophie

N° 2-3

Février 1966

## sommaire

---

— J.-P. SARTRE : Entretien sur l'Anthropologie .....	3
— M. LYOTARD : Les formes de l'action .....	13
— Paul RICŒUR : Les problèmes du langage .....	27
— GUILLERMIT : Introduction à la lecture de la critique du jugement .....	43
— DE GANDILLAC : Aristote .....	65
— BEYSSADE : <i>Kant</i> .....	77
— JANKELEVITCH : Le temps et la vie morale .....	103
— Alain BADIOU : Philosophie et Politique .....	113

---

PUBLIÉ PAR LE GROUPE D'ÉTUDES DE PHILOSOPHIE  
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS .. U.N.E.F. . FGEL



M. Ricœur

## LES PROBLÈMES DU LANGAGE

### INTRODUCTION.

Le langage est un phénomène si considérable qu'il n'appartient pas à une discipline unique, mais à une grande diversité de disciplines ; d'où la difficulté de ressaisir l'enchaînement des points de vue sous lesquels il tombe : c'est aujourd'hui une tâche pour la philosophie de procéder à ce rassemblement. Avec quelles questions le philosophe procédera-t-il à cette synopse ? Avec une intention double : épistémologique et ontologique. Epistémologique : quelle est la validité et la limite de validité de chacune des disciplines qui traitent du langage ? Ontologique : que signifie que l'homme parle ? C'est une question ontologique en ce sens que le langage est à la jonction de l'être dont il est parlé et de l'être qui parle. Tout ce cours sera un mouvement à travers l'épistémologie, comme critique des savoirs sur le langage, vers l'ontologie, comme axé à l'être parlant et à l'être parlé.

On prendra d'abord en considération les remaniements imposés à toute philosophie du langage par le développement récent de la linguistique. Si la question de l'être parlant et de l'être parlé donne l'ouverture de la question, la linguistique impose le point de départ et la voie étroite.

Dans la première partie on considérera l'apport de la linguistique depuis de Saussure.

Dans la seconde partie on appréciera l'impact de la linguistique sur les autres sciences humaines : on se placera à quelques carrefours particulièrement importants : psycho-linguistique, ethno-linguistique (à cette occasion on discutera du modèle structuraliste étendu aux sciences sociales), sémiologie, etc...

Dans la troisième partie on examinera la contribution de la philosophie analytique anglo-saxonne, sous son aspect d'analyse linguistique ; c'est une discipline philosophique, en ce sens que les usages effectifs du langage sont confrontés à une théorie de la vérité. A ce nouveau carrefour de la logique et du langage on

examinera les deux courants partants du premier et du second Wittgenstein, l'un en direction de langages logiquement parfaits, l'autre en direction du langage ordinaire.

Dans la quatrième partie consacrée aux rapports de la phénoménologie et de l'ontologie, on suivra l'itinéraire Husserl, Merleau-Ponty, Heidegger, Gadamer. Alors que la linguistique part du fait des langues et de la communication et la psycho-linguistique du langage comme segment de comportement, la phénoménologie part de l'intention de signifier, par conséquent du langage comme forme privilégiée de l'intentionnalité, de la visée vers le quelque chose, qui constitue toute conscience. Alors que l'analyse linguistique des Anglo-Américains a toujours une référence logique, la phénoménologie veut remonter à la racine du logique ; c'est ainsi que l'homme comme être parlant est découvert sur le chemin de la reconquête d'une philosophie de l'apparaître et de l'être.

C'est ici que nos recherches côtoieront le problème herméneutique, qui intéresse l'exégèse, l'esthétique, la psychanalyse, l'histoire, etc... Pour rester dans un cadre limité quoique vaste, nous prendrons pour fil conducteur la sémantique, c'est-à-dire la théorie du sens ou de la signification, qui sera ainsi le leitmotiv dans les quatre parties de ce cours.

## PREMIERE PARTIE

### L'APPORT DE LA LINGUISTIQUE A LA PHILOSOPHIE DU LANGAGE

#### I. FONDATION DE LA LINGUISTIQUE STRUCTURALE.

Prendre pour point de départ l'œuvre de Ferdinand de Saussure, dans les trois cours professés entre 1906 et 1911. On se servira concurremment du « Cours de Linguistique générale », publié par ses élèves en 1915, et du livre de Godel, *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale* (1957) : celui-ci donne une vue plus complexe de la linguistique saussurienne.

L'entreprise saussurienne est à comprendre par contrastes avec la grammaire raisonnée (trop liée à la logique et d'intention normative) avec la philologie (dépendante des textes, donc de l'écriture et surtout de l'antiquité gréco-latine) avec la grammaire comparée (qui fut pour l'essentiel une étude du système de parenté à l'intérieur de l'édifice indo-européen) enfin avec la grammaire historique (surtout chez les romanistes et les germanistes, qui passent de la comparaison à la dérivation). En opposant le point de vue du système à celui de la genèse, de Saussure s'éloigne de la grammaire historique et se rapproche de la grammaire raisonnée, mais sans souci normatif ni logique.

#### 1) La dichotomie, langue-parole

Sens général de cette distinction : isoler sous le nom de langue l'institution sociale de ces réalisations individuelles et, par là, faire saillir le système de valeurs que constitue le jeu réglé de la langue (comparaison avec le jeu d'échecs) en isolant la langue de Saussure mettait fin au caractère hétéroclite du langage, inclassable autrement en retenant pour la langue l'ensemble des conventions nécessaires à la communication, on renvoie à la parole les opérations du sujet parlant, principalement la phonation sous son aspect physique et physiologique ainsi que la sélection et les combinaisons privées du discours. Cette première dichotomie prépare la suivante, entre point de vue statique et historique. C'est cette distinction qui a servi de modèle aux autres sciences des signes ou sémiologie (écriture, rite, politesse, signaux militaires) ; la sémiologie ne considérera dans les signes que les conventions nécessaires à la communication.

Cette distinction fondamentale est plus difficile à maintenir qu'il ne paraît. La distinction est purement méthodologique : elle isole une entité abstraite qui n'existe chaque fois que dans la parole ; une réflexion philosophique portant sur l'être parlant devra nécessairement revenir sur cette distinction. Chez Saussure lui-même les hésitations portent pour une part sur la notion même de langue, mais surtout sur ce qu'il faut mettre du côté de la parole. Comment existe la langue ? Comme dépôt, c'est-à-dire comme existence virtuelle en chaque individu ? Comme contrat ? C'est-à-dire comme réalité purement sociale portée par la « masse parlante » ? La linguistique structurale se débarrassera le plus possible de cette question en ne considérant que les règles mêmes du code, c'est-à-dire l'idée abstraite de système. Le rapport du système à l'événement de la parole ou au procès du discours sera ainsi ajourné.

Les sources manuscrites du cours montrent que la notion de langue a d'abord été définie directement sans l'opposer à la parole, comme une institution transmissible, constituée par un état réciproque ou un équilibre de termes. Langue = système. C'est le rapport à « la faculté du langage », en chacun, qui pose le problème des rapports de la langue à la parole. Or la parole est tour à tour sociale, en tant qu'échange et communication et individuelle, en tant que combinaison libre. En outre, la parole peut être réduite à une simple exécution psycho-physiologique (phonation) ou étendue à des phénomènes beaucoup plus complexes : combinaison libre dans la phrase, innovations lexicales et syntaxiques qui tendent à en faire l'origine même de la langue. Il apparaît alors que la parole est la réalisation de la « faculté de langage » au moyen de la convention sociale. Le côté individuel est donc tout à fait secondaire si on le réduit à une simple réalisation ou exécution.

tion ; il est tout si on considère le circuit complet de l'échange dans lequel la langue elle-même n'est qu'un segment.

La difficulté de la distinction langue-parole est extrême si l'on considère le discours qui n'est pas seulement l'exécution du signe mais l'usage individuel du code de la langue par la pensée individuelle le discours n'est pas seulement l'exécution phonatoire, mais la phrase ; on retrouvera cette difficulté avec la notion de syntagme (§ 4) : « Toute phrase est un syntagme, or la phrase appartient à la parole, non à la langue. » (cit. Godel, p. 169).

Ce sera un problème de la linguistique post-saussurienne d'introduire un terme intermédiaire entre langue et parole.

## 2) La dualité de la linguistique statique ou synchronique et de la linguistique évolutive ou diachronique.

Après la première bifurcation : langue parole la seconde bifurcation est celle qui permet d'opposer le système à l'histoire. Il est préférable, avec Godel, d'introduire cette distinction avant l'analyse du signe comme rapport interne signifiant-signifié. Présentée trop tôt, cette distinction risque de rester tributaire d'une conception de la langue comme nomenclature et de n'être pas touchée par la révolution introduite par Saussure, qui est la considération de la langue comme un système de différences. C'est donc cette notion qu'il faut considérer d'abord. Chaque signe doit être défini d'abord par son rapport aux autres signes dans le système total de la langue, c'est pourquoi Saussure a préféré le mot valeur au mot signification, qui lui paraissait trop tributaire de la conception du signe comme comportant en lui même son sens ; la valeur est immédiatement rapport aux « entours », c'est la conquête de ce point de vue purement différentiel de la valeur qui exige que l'on distingue d'abord deux rapports au temps : le rapport de simultanéité de toutes les valeurs dans un état de système considéré à un moment donné, et le rapport de succession dans la durée. On ne peut comprendre l'aspect systématique des rapports de valeurs qu'en distinguant radicalement l'organisation des rapports à un moment donné (point de vue synchronique) et l'altération de ces rapports au cours du temps (point de vue diachronique) d'où l'idée de deux linguistiques : la science des états dans leur aspect systématique et la science de l'évolution appliquée au système. La première commande la seconde, puisque l'histoire n'est intelligible que comme ensemble des altérations imposé à un système. La distinction est d'autant plus urgente pour Saussure qu'il tend à identifier synchronie et système, diachronie et événement contingent. Il ne sera pas suivi entièrement sur cette voie.

Appliquons aux signes linguistiques le point de vue synchronique.

C'est ici que l'on rencontre la distinction du rapport signifiant signifié. On peut le prendre provisoirement comme un rapport

interne entre la face du sens et la face de l'image acoustique : mais cette définition du signe est purement formelle, elle sert uniquement à maintenir les deux aspects du signe dans le même domaine linguistique alors que la chose est antérieure au langage, le signifié est une différence purement interne du signe. Cette réalité à double face doit maintenant être replacée dans le système de la langue : le découpage se fait simultanément sur les deux plans : son sens ; on peut comparer le phénomène à la détermination de la crête des vagues par délimitation mutuelle des deux masses de l'air et de la mer en contact : « La langue élabore ses unités en se constituant entre deux masses amorphes. » ... « Cette combinaison produit une forme, non une substance. » (cours p. 156-157) le signe exige donc outre le rapport simple signifiant-signifié, un rapport double : un rapport d'échange avec une chose hétérogène et un rapport de comparaison avec les unités du même système, c'est ce double rapport qu'exprime la notion de valeur. Alors que des idées seraient données d'avance des valeurs émanent du système. A vrai dire la formule « dans la langue, il n'y a que des différences sans terme positif » (p. 166) n'est vraie que du signifiant et du signifié, considéré séparément, ce n'est pas tout à fait vrai du signe complet. Le propre du signe, considéré sous ses deux faces, est de se produire comme « une chose positive dans son ordre » (p. 166) à partir des différences de sens et des différences de son : « Bien que le signifiant et le signifié soient, chacun pris à part, purement différentiel et négatif, leur combinaison est un fait positif. » (p. 166). Si les deux systèmes de différence, en s'unissant, ne produisaient pas des termes, l'objet même de linguistique s'évanouirait, à savoir la recherche des *identités*. C'est entre ces termes positifs que sont instituées les oppositions du système : « Dans la langue comme dans tout système sémiologique ce qui distingue un signe, voilà tout ce qui le constitue. » (p. 168-169).

## 3) Les entités de la langue

La discussion intérieure semble indiquer que le problème central de la linguistique saussurienne est celui des différentes pièces du système : celles-ci ne sont ni simples ni données mais construites par le point de vue linguistique ; leur *identité* fait question ; pour Saussure les identités purement phonologiques ne font pas partie de la linguistique proprement dite, il faudra une seconde révolution en linguistique, celle de l'école de Prague, pour faire entrer la phonologie en linguistique et lui donner la place privilégiée qu'elle a prise par la suite ; les identités proprement linguistiques ne sont pas observables : ce sont soit des signes dans un état de langue (point de vue synchronique) soit des identités à travers le temps (point de vue diachronique) mais à leur tour ces différentes entités reçoivent des définitions différentes selon la démarche suivie. Ainsi le *signe* est défini en termes purement

sémiologiques comme rapport du signifiant et du signifié, c'est à ce point de vue que se rattachent les propriétés bien connues : arbitraire du signe (un autre signe aurait pu être choisi, seule la convention rend compte de son emploi ; l'arbitraire du signe ne signifie pas autre chose que la raison de son emploi n'est pas à chercher ailleurs que dans la convention elle-même) ; le principe de linéarité (obligation de placer successivement deux éléments de la langue) caractérise plus particulièrement le signe linguistique parmi les autres signes ; il commande l'assemblage syntagmatique ; mais c'est la chaîne de la parole qui est successive ; c'est de la parole que le caractère linéaire se communique à la langue, en tant que celle-ci se réalise dans le mot et dans la phrase.

La question des entités prendra un autre caractère lorsque l'on s'enquerra sur les unités mises en jeu dans le système : phonème, syllabe, mot, syntagme et terme du syntagme, groupes associatifs, etc... Enfin on parlera de « termes » lorsque ces entités sont considérées au point de vue du système ; on parlera de termes coexistants, dans un système le mot terme corrige ce qui reste de faits autonomes et isolables dans la définition sémiologique du signe. De ce point de vue il faut corriger le principe purement sémiologique de l'arbitraire du signe par l'idée de motivation qui met en jeu le rapport d'un signe avec les autres éléments du système ; ainsi 19 est plus motivé que le chiffre 20 par sa dérivation ; mais il y a plusieurs sortes de motivations qui limitent à des degrés différents l'arbitraire du signe (transposition grammaticale, sémantique, motivation associative ou paradigmatique, voir plus loin). Il en résulte que la notion de terme est plus abstraite que celle d'unité : les unités se délimitent dans la chaîne du discours, les termes se déduisent du système : c'est du système qu'il faut partir, du tout solidaire. On comprend alors que le signe puisse être fondamentalement arbitraire au point de vue sémiologique et relativement motivé au sens systématique. Mais c'est ce dernier point de vue qui est le plus fondamental. Si la langue est un système de valeur, les relations externes de termes à termes l'emportent sur la relation interne du signifiant au signifié en chaque signe.

Rien n'indique que Saussure ait pensé que la définition purement systématique puisse éliminer le rapport signifiant-signifié en chaque signe, sous peine d'éliminer la notion même de signe.

#### 4) *Rapports associatifs et rapports syntagmatiques*

Cette nouvelle distinction concerne les rapports eux-mêmes que le discours peut instituer entre les unités de la chaîne parlée. Ces rapports sont de deux sortes : des rapports de consécution qui sont des combinaisons in *præsentia*, d'autre part des rapports associatifs entre termes comparables du même système, mais qui se substituent à la même place, ces rapports sont donc, à la différence des premiers, des rapports in *absentia*. Les premiers,

rapports syntagmatiques, n'intéressent le linguiste qu'autant que les combinaisons obéissent à des modèles, des formes, des schèmes ; ce sont des « groupements » établis par la langue (Saussure s'est particulièrement intéressé aux mots dérivés, composés, aux tours ou locutions usuelles) ; la syntaxe est à cet égard un cas particulier de rapport syntagmatique. Ce premier type de rapports prouve combien la distinction langue-parole est insuffisante puisqu'il s'agit de combinaisons qui concernent à la fois la langue comme mécanisme et non comme système et la parole comme combinaison fixe et non comme invention libre. Quant aux rapports associatifs (appelés encore paradigmatiques, lorsque les groupements associatifs prennent la forme régulière que l'on voit par exemple dans les flexions et désinences), ils prennent toute leur importance en sémantique : la présence virtuelle de tout le champ associatif qui entoure le thème choisi dans l'acte de parole marque la spécificité des problèmes sémantiques par rapport aux problèmes syntaxiques de la langue ; en même temps ce rapport associatif marque la limite du principe de linéarité du signe ; ce principe ne vaut strictement que pour les rapports syntagmatiques ; ainsi tout dans la langue ne se projette-t-il pas sur la ligne de la succession.

Cette distinction de deux sortes de rapports ainsi que leur fonctionnement combiné donne un sens exact à la notion saussurienne de système.

En conclusion, le cours de linguistique générale ouvre autant de problèmes nouveaux qu'il en résout ; la distinction langue-parole doit rester une distinction de travail en attendant une définition du tout global sur lequel la langue est prélevée ; le mécanisme de la langue est difficile à situer dans cette dichotomie : c'est à la fois une possibilité de la langue et une réalité de la parole. Il n'est pas certain non plus que le point de vue synchronique soit seul systématique, et le point de vue diachronique seulement relatif à des événements arbitraires. La question des entités, unités et identités de la langue n'est pas définitivement résolue : signes, valeurs et termes n'ont pas encore trouvé leur place définitive. Enfin les rapports associatifs et syntagmatiques qui permettent de décrire le système, ouvrent un champ de recherches à peine exploré par Saussure lui-même.

## II. LE PRIMAT DE LA PHONOLOGIE ET LE DESTIN DE LA SÉMANTIQUE

La seconde révolution linguistique est marquée par la création de la phonologie comme première discipline linguistique ; c'est l'œuvre de l'École de Prague avec Troubetzkoï. Elle nous intéresse ici pour deux raisons : pour le modèle épistémologique qui a été diffusé dans les autres sciences humaines et pour le destin de la sémantique qui paraît remis en question.

### 1) L'essor de la phonologie.

La phonologie naît comme discipline propre lorsque l'on distingue deux plans d'articulation : celui que Saussure a étudié et qui part des unités à double faces, en gros les mots qui ont un sens et une forme vocale, bref les unités significatives ; d'autre part, le second plan qui concerne la forme vocale seule, en tant qu'analysable en unité minima, *dénuée de sens*, les phénomènes, qui n'ont qu'une valeur distinctive ou (diacritique). Cette distinction de deux plans d'articulation ne résulte pas de l'analyse du signe en signifiant et signifié, puisque celle-ci constitue un seul plan d'articulation ; elle résulte de la considération des unités elles-mêmes, de la double possibilité de décomposer la chaîne parlée en unités significatives ou distinctives, elle révèle deux sortes d'économie et de combinaison dans la chaîne parlée ; toutes les langues s'accordent pour pratiquer la double articulation, mais chacune selon un jeu différent (Martinet : *Eléments de linguistique générale*, p. 17, 18, 25).

Trois grands problèmes constituent l'analyse phonologique (cf. Martinet, *La description phonologique*, 1956) : l'identification des unités (c'est l'objet de l'analyse phonologique), leur classement selon leur fonction dans la langue considérée, leur combinaison, selon les latitudes offertes par cette langue.

L'analyse phonologique se distingue de la phonétique en ce que les unités minima correspondent à des choix spécifiques du locuteur : alors que les permissions psycho-physiologiques constituent un champ continu de possibilités articulatoires, les phonèmes caractéristiques d'une langue constituent des unités discrètes en nombre fini. La méthode pour les identifier est la commutation : elle consiste à remplacer dans un mot une tranche phonique par une autre attestée dans la même langue de façon à obtenir un autre mot de la langue (*La description phonologique*, p. 40). Bien que le phonème puisse encore s'analyser en traits pertinents multiples, ceci ne constitue pas une pluralité de choix ; mais un unique choix ; seuls ces choix distincts concernent la linguistique et permettent de regrouper les traits distinctifs ou pertinents qui permettent à eux seuls de distinguer un signe, un mot, ou un énoncé d'un autre.

C'est avec le classement des unités, second problème phonologique, qu'on peut parler de système et non plus seulement d'énumération des phonèmes. Le tableau du système vocalique et du système consonantique d'une langue en classes, séries et ordres permet de parler du système d'une langue donnée (*La description phonologique*, p. 85).

Enfin, les combinaisons de phonèmes concernent les conditions d'apparition des unités précédentes dans le cadre de l'unité sémantique (mot ou signe) pris comme base : apparition, soit à

l'initiale, soit à la finale, soit comme groupes internes.

Remarque :

1) Ce triple travail de définition des unités, de classement et de combinaison n'épuise pas la description phonologique : les phonèmes n'ont pas seulement une valeur distinctive, mais démarcative (l'accent, etc.).

2) Les faits prosodiques concernent aussi la description à côté des faits phonématiques : on classe, dans la prosodie, tous les faits de parole qui échappent, d'une façon ou d'une autre, à la deuxième articulation : énergie avec laquelle on articule, hauteur mélodique, durée, intonation, tons, accent (cf. *Eléments de linguistique générale*, p. 177 à 190).

### 2) La phonologie comme modèle épistémologique.

Le succès de la phonologie et de la diffusion du modèle épistémologique qu'elle incarne tient à plusieurs raisons :

Triomphe de l'esprit expérimental (possibilité d'enregistrer, de reproduire expérimentalement, de fixer par des notations) ; la phonologie est le domaine de l'observable par excellence ; de là des rapports étroits avec la psychologie de comportement, d'une part, et avec la science des communications et des ingénieurs.

Triomphe du point de vue synchronique : alors que les unités significatives sont en nombre infini, la liste des phonèmes est fermée ; on peut en établir le système pour une liste donnée et pratiquer rigoureusement la distinction du point de vue synchronique et du point de vue diachronique (état directement observable, évolution perceptible indirectement par comparaison).

D'où le paradoxe : le structuralisme d'origine saussurienne triomphe avec les unités signifiantes.

Triomphe de la combinatoire : le nombre infini des unités distinctives permet de passer de la description qualitative à une mathématisation héritée de l'idéal leibnizien de la caractéristique universelle ; en même temps se réalise le vœu saussurien d'une algèbre des signes et des valeurs qu'il n'avait pas eu le temps de mettre en œuvre et qui est la conséquence extrême de l'axiome : dans la langue, il y a seulement des différences et pas de termes positifs.

### 3) Phonologie et sémantique.

Ce succès de l'esprit expérimental joint à l'esprit mathématique, pose en retour un grave problème : la phonologie que Saussure tenait pour une science annexe, parce que le signe est une réalité à double faces, tend à occuper la première place en linguistique et à éliminer le problème central de la signification ; en effet, celle-ci est seulement indirectement observable ; la liste des unités significatives est ouverte, enfin, une combinatoire n'y est pas encore en vue. Ces doutes méthodologiques rejoignent une conviction fréquente chez les linguistes, à savoir que la notion

de sens renvoie à des considérations psychologiques sur le concept et l'image mentale, voir à l'introspection, à moins que l'on ne la réinterprète en terme behavioriste comme réaction à un signal ; de toute manière, la notion de sens semble extra-linguistique d'où la tendance chez certains linguistiques à en faire entièrement l'économie et, chez tous, à y recourir le moins possible.

Et pourtant on ne peut faire l'économie de la notion de signification. Pourquoi ?

Les faits de seconde articulation ont leur raison d'être dans les faits de première articulation : les phonèmes n'ont qu'une fonction distinctive que parce qu'ils déterminent des significations différentes ; c'est la fonction significative qui sert de guide dans la méthode de commutation (un changement de phonème produit un autre sens), la distinction même de la phonologie et de la phonétique est entièrement tributaire de l'unité de choix distinctif, lequel renvoie à la fonction significative.

D'autre part, les deux découpages — phonématiques et significatifs — sont fréquemment discordants : les unités significatives ne sont pas toujours signalées par des unités distinctives (un seul signifiant pour deux signifiés : au, pour, à, le ; un seul signifié pour deux signifiants : je vais, nous allons ; un signifiant discontinu pour un seul signifié : la marque du pluriel dans l'article, l'adjectif, le substantif et le verbe), ces cas de discordance attestent l'irréductibilité du plan sémantique.

Plus fondamentalement, la première articulation n'est, en son principe, pas analogue à la seconde articulation, la distinction entre rapports associatifs et rapports syntagmatiques (cf. chapitre précédent, § 4) atteste que tout n'est pas linéaire et successif dans le plan sémantique, l'axe des substitutions est propre aux faits de sémantique ; il en résulte que le choix sémantique a des caractères propres irréductibles au choix phonologique ; ce choix révèle le rôle des « virtualités sémantiques » (Martinet, p. 42) et du contexte dans la constitution du sens.

Enfin, le rapport entre les monèmes, unités significatives de la langue, de la phrase, unité de la parole, implique un ensemble de problèmes sans parallèle sur le plan phonologique : les unités significatives jouent le rôle de virtualités par rapport à l'acte du discours ; les rapports internes du discours permettent seuls de réaliser partiellement, d'ailleurs, ces virtualités sémantiques. C'est par là que le langage remplit sa fonction plénière : par le moyen de la double articulation, l'expérience, en tous les sens du mot, est restituée, mais le langage ne peut exprimer l'expérience qu'en l'analysant ; c'est par le réseau complexe du discours que l'intention de signifier qui traverse la phrase atteint le réel ; l'analyse du sens et la synthèse de la phrase sont ainsi solidaires et complémentaires ; ce jeu complexe est sans parallèle dans le choix combinatoire du plan phonématique. En particulier, le rôle du verbe, à l'origine de la grammaire de l'attribution et de la logique de la prédication, a

été aperçu dès l'Antiquité (le sophiste de Platon et le traité d'interprétation d'Aristote) : c'est une signification qui ajoute à sa propre valeur sémantique une référence à l'existence (effective, éventuelle, ineffective), le verbe « ancre dans la réalité » (Martinet, p. 123) ; c'est un syntagme qui actualise le monème ; cette combinaison à l'intérieur du verbe même d'un monème et d'une relation d'actualisation est sans équivalent hors des faits de première articulation (sur tout ceci, cf. Chap. 4).

Au terme de cette discussion on peut mettre en question la notion même de double articulation dans la mesure où elle suggère l'idée de deux sortes d'enchaînement ; à strictement parler il n'y a qu'une seule chaîne, celle des monèmes, pris dans leur double face, sens et expression ; la seconde articulation est une abstraction de la première ; il faut séparer la face phonique des unités de première articulation pour faire apparaître la seconde articulation ; cette opération est d'ailleurs très légitime du point de vue des unités, c'est-à-dire des choix minima à opérer : « comme tout signe, le monème est une unité à deux faces, une face signifiée, son sens ou sa valeur, et une face signifiante qui la manifeste sous forme phonique et qui est composée d'unités de deuxième articulation. Ces dernières sont nommées des phonèmes (Martinet, p. 20). Il faut donc revenir au primat de la première articulation et montrer en quoi elle est première par rapport à l'articulation au plan phonologique. Cela revient à demander ce que signifie signifier.

### III. PROBLÈMES DE SÉMANTIQUE.

A quelles conditions la sémantique peut-elle être une discipline linguistique ? On a vu (voir chap. 2, § 3) les réserves de la plupart des linguistes à l'égard de la notion de sens ou de signification ; la sémantique peut-elle satisfaire aujourd'hui aux exigences minima posées par de Saussure (différence entre langue et parole ; distinction du point de vue synchronique et diachronique ; accès à la notion de valeur par celle de système ; double jeu des rapports associatifs et des rapports syntagmatiques) ? Comment échapper à l'alternative : ou le modèle phonologique ou le retour à une mauvaise psychologie du concept et de l'image ? Il importe de montrer que la sémantique peut satisfaire aux exigences saussuriennes, mais à sa façon, qui n'est pas seulement *analogue* au structuralisme des phonologues.

#### 1) Place de la sémantique dans la linguistique

La première difficulté concerne la place incertaine de la sémantique dans l'ensemble des disciplines linguistiques ; la question de la signification concerne aussi la psychologie (voir plus bas deuxième partie chap. 1), la logique et la philosophie ; l'existence d'une sémantique purement linguistique est ainsi en

question. La sémantique ne peut être maintenue dans le champ de la linguistique que par la considération des diverses sortes d'unités du langage ; la notion d'unité significative se place alors entre celle d'unité distinctive (phonème) et celle d'unité syntaxique (syntagme, porteur de relations) mais cela ne suffit pas à donner une place précise à la sémantique, il faut encore distinguer, au plan lexical et au plan syntaxique, entre forme et fonction (la forme correspondante au signifiant saussurien et la fonction au signifié) ; la notion de morphologie correspond à la forme et la notion de sémantique à la fonction, il y a ainsi deux morphologies : lexicale et syntaxique et deux sémantiques, également lexicale et syntaxique : ce qu'on appelle d'ordinaire sémantique désigne la sémantique lexicale, c'est-à-dire le sens des mots ; elle a pour corrélat la morphologie (racines, formation des mots, suffixes, etc...). Son problème central est celui de la simplicité et de la complexité du sens ; d'où la place considérable du problème de la polycémie ou du sens multiple.

Le problème de la sémantique (lexicale) est donc de maintenir la notion de sens sur le plan de la langue, de lui appliquer la distinction du point de vue synchronique (position de sens dans le système) et du point de vue diachronique (changement de sens dans l'évolution) et de traiter les rapports de sens selon l'algèbre des valeurs proposé par de Saussure.

## 2) La question du mot en sémantique

La seconde question préalable concerne le problème des unités significatives ; on ne saurait en effet les identifier purement et simplement avec les mots, ou plus petites unités du discours écrit. La délimitation du mot fait problème dès que l'on renonce au critère de l'écriture. Il est difficile de donner une définition proprement sémantique du mot, sans recourir à la psychologie ; (par exemple : l'unité d'une notion dans la pensée du sujet) ; c'est pourquoi le problème du mot traverse toutes les frontières méthodologiques : on le retrouve au plan phonologique, comme problème de délimitation dans la chaîne sonore (les critères ordinaires ne suffisent pas toujours à trancher les cas de frontières : ordres fixes des phonèmes, nombre déterminé de syllabes, inséparabilité, unité accentuelle, recours à d'autres moyens démarcatifs autres que l'accent, etc...) ; on retrouve le problème du mot sur le plan syntaxique : son aptitude à entrer dans une des catégories appelées partie du discours, c'est-à-dire à recevoir un emploi grammatical donné, paraît aussi essentiel à la notion de mot que la délimitation phonologique et l'unité purement lexicale.

A ces difficultés concernant la spécificité du mot, s'ajoute la confusion créée par la coexistence de mots à valeur sémantique incontestable, noms et verbes et de mots « a-sémantiques » pour reprendre le mot d'Aristote, tel que les conjonctions, les articles, les pronoms, les prépositions.

On ne saurait donc identifier les monèmes ou unités significatives, avec les mots de la langue écrite.

## 3) Le problème central de la polysémie.

Ce problème peut être posé à partir de la définition semiologique du signe linguistique chez de Saussure (chap. 1, § 3) ; la bipolarité du signe (signifiant et signifié) implique la possibilité d'une discordance entre les « noms » et leur « sens » (pour employer le langage de Stephen Ullmann dans ses *Principes de sémantique*). Il est possible qu'ils correspondent plus d'un nom à un sens ou plus d'un sens à un nom ; à ce second cas correspondent les faits de significations multiples ou de polysémie (on peut réserver le titre général de significations multiples à des faits aussi différents que l'homonymie et la polysémie proprement dite ; toutefois dans l'homonymie il y a en réalité deux mots différents, c'est donc un cas impropre de significations multiples).

Pourquoi la polysémie fait-elle problème ? A cause de l'idéal logique d'univocité : un nom, un sens. Aristote dit : « Ne pas signifier une chose unique, c'est ne rien signifier du tout, et si les noms ne signifiaient rien, on ruinerait tout échange de pensées entre les hommes, et en vérité, aussi avec soi-même ; car on ne peut pas penser si on ne pense pas une chose unique ; et si on le peut, un seul nom pourra être assigné à cette chose. Qu'il soit donc entendu... que le nom possède un sens défini et une signification unique » métaphysique, 1006 b. La polysémie paraît donc une anomalie du discours. Déjà Platon, dans sa polémique contre Protagoras tenait qu'une idée doit être une et la même tout le temps du dialogue, sous peine de rendre impossible l'accord ou homologie.

Or la polysémie paraît bien être un phénomène du langage ordinaire. Faut-il condamner celui-ci comme mal fait ? Déjà Platon évoquait dans le cratyle le « législateur ivre » à l'origine du langage.

Mais si le jugement du logicien est d'emblée sévère, le linguiste se demande si la polysémie n'a pas une fonction propre, sur laquelle se greffe la pathologie, sans qu'elle soit elle-même une maladie du langage. Faut-il donc identifier signification multiple et équivocité ?

Avant même d'invoquer la linguistique, il faut rappeler comment les philosophes de l'univocité ont eux-mêmes rencontré ce problème au cœur même de la philosophie : le fameux problème de la « communication des genres » chez Platon en est un premier aspect pour pouvoir attribuer B à A il faut que A soit à la fois identique à soi-même et autre que soi-même ; toute idée doit participer au même et à l'autre ; d'où le problème des « genres suprêmes » du *Sophiste* et du *Philèbe*.

Mais c'est chez Aristote que le problème passe au premier plan de l'ontologie : « L'être se dit de multiples façons » ; cet axiome fameux révèle la multivocité de la notion la plus fondamentale de la philosophie ; c'est à son propos qu'Aristote élabore sa théorie des homonymes et des synonymes au début des traités des catégories ; en effet la suite des significations de l'être, ou catégories, est bien singulière : en l'absence d'un genre suprême et unique sous lequel elle se rangerait, ce ne sont pas des synonymes (le genre est un synonyme pour les espèces) mais les catégories ne sont pas plus des homonymes : sinon ce ne seraient pas les catégories de l'être ; or elles se laissent rapporter au premier terme de la série, la substance, qui joue le rôle des termes de référence pour toutes les autres (ce que les scolastiques appelleront unité analogique).

La philosophie a ainsi à faire avec une multivocité, qui n'est ni rencontre de hasard (homonymie) ni unité générique (synonymie) mais procès analogique à l'intérieur de la même signification.

Quelle ressource la linguistique structurale apporte-t-elle ?

Elle replace d'abord le problème de la bipolarité du mot (signifiant-signifié) dans le système de la langue ; réfléchir sur le mot isolé, c'est rester dans la perspective de la langue-nomenclature et du mot-étiquette. Si l'on remonte à la notion saussurienne de valeur, il faut éviter de définir l'identité de signification par une unité purement interne, mais comme une fonction de substitution dans une suite de contextes ; l'identité sémantique est alors compatible avec une certaine multiplicité interne. En outre, le recours à la notion de contexte permet de comprendre que l'identité sémantique n'est pas nécessairement donnée avec le mot, mais résulte d'un choix opéré dans la richesse sémantique par tout le contexte de la phrase ; le sens, simple communiqué par le message, est le résultat de cette action contextuelle qui canalise le sens ; en elle-même la signification peut être ouverte.

Mais la conséquence la plus importante de la théorie saussurienne de système a été tirée par « la théorie des champs sémantiques », directement influencée par la philosophie du langage de Humboldt, marquée par l'antipsychologisme de Husserl et par la conception saussurienne du langage comme système de valeur différentielle et oppositive. Selon cette théorie, le lexique est un réseau finement articulé de termes qui délimitent mutuellement leurs champs ; les champs sont des réalités linguistiques à mi-chemin des mots isolés et du vocabulaire total ; ce sont des parties d'un tout : ils ressemblent aux mots en ce qu'ils se combinent en unités de degré supérieur et au vocabulaire en ce qu'ils se résolvent en unités plus petites ; ce double pouvoir de se combiner et de se décomposer leur permet de recouvrir un domaine de significations sans laisser d'intervalle entre eux à la façon d'une mosaïque (exemple : la terminologie intellectuelle et morale

étudiée par Jost Trier dans le moyen Haut-Allemand) ; l'ambition de cette école est de jouer en sémantique le rôle joué naguère par la Gestalt psychologie et par l'école de Prague en phonologie ; elle prétend en outre reprendre à nouveaux frais la vieille question de l'influence du langage sur la pensée, en partant de la répartition du sens opérée au niveau des champs linguistiques.

Si on applique cet ensemble de notions aux problèmes de la polysémie, on est amené à distinguer l'aspect synchronique et l'aspect diachronique du phénomène ; à strictement parler, la polysémie doit être définie en termes purement synchroniques comme coexistence dans le même système de plusieurs significations afférant au même nom ; mais cette définition purement statique renvoie à un problème de nature diachronique : comment un même nom peut-il à la fois acquérir un sens nouveau et retenir un sens ancien ? Cette question commande la notion purement synchronique de polysémie : si à un moment donné il y a polysémie, c'est parce que l'ancien et le nouveau sont projetés sur le même plan de coexistence ; la polysémie paraît alors être la réflexion d'un phénomène diachronique sur le plan synchronique.

Le phénomène de la polysémie exige donc que l'on passe de la sémantique descriptive, qui ne connaît que des états de système, à la sémantique historique, qui peut seule donner un sens à la notion de *transfert de sens*. Il faut donc renoncer à l'idée de la diachronie qui opérerait seulement avec des éléments, et non avec des systèmes, avec des événements contingents et non avec des structures ; en outre, elle exige que l'on tempère l'opposition du point de vue synchronique et du point de vue diachronique par la considération de leur interaction ; ce sont des champs entiers qui se réarrangent, qui se réarticulent. On assiste ainsi à la naissance d'une sémantique historique de caractère systématique ; c'est dans ce cadre que peuvent être étudiés les transferts de noms et les transferts de sens, en particulier la métaphore qui préside à l'innovation linguistique.